



MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale de la santé

# Campagne nationale de vaccination contre les HPV au collège: 2023-2025

Magid HERIDA, MD, PhD  
Mission Vaccination Immunisation - DGS

Journées Thématiques: santé sexuelle, PrEP et vaccination  
Paris-16 mai 2025

## Contexte (1)

- La vaccination contre les HPV prévient jusqu'à 90 % des infections HPV à l'origine des lésions précancéreuses et/ou les cancers du col de l'utérus, de la vulve, du vagin et de l'anus
- La vaccination contre les HPV est recommandée chez les jeunes entre 11 et 14 ans (schéma à deux doses) : chez les filles depuis 2007 et chez les garçons depuis 2021. Un rattrapage est possible entre 15 et 19 ans (jusqu'à 26 ans pour les HSH) avec un schéma 3 doses .
- La stratégie décennale de lutte contre le cancer a fixé un objectif de couverture vaccinale de 80% à l'horizon 2030 pour la vaccination contre les HPV
- Jusqu'en 2019, la promotion de cette vaccination reposait essentiellement sur des actions de communication soutenue
  - INCa : (Diffusion affiches et dépliants salle d'attente des PS, Campagne ciblant les professionnels (presse spécialisée papier et digitale)
  - Assurance maladie: Mailing aux parents d'enfants de 11 à 17 ans non vaccinés ou avec une vaccination incomplète, SMS aux 18-19 ans non vaccinés ou avec une vaccination incomplète, mailing aux PS médicaux et paramédicaux

## Contexte (2)

- L'article 60 de la LFSS 2019 a permis une expérimentation, dans deux régions volontaires (Grand Est et Guyane) sur 3 ans (2019-2022)
  - Expérimentation à plusieurs composantes dont un volet consistait en une vaccination en milieu scolaire chez des collégiens de 5<sup>ème</sup>
  - L'expérimentation a permis un réel effet de rattrapage - 24% des élèves de 5<sup>ème</sup> non à jour se sont fait vacciner en 2020-21 et 21% en 2021-22, Proportion identique en Guyane, sur des effectifs moindres.
- Dans le cadre du plan cancer 2014-2019, mise en œuvre d'un projet de recherche interventionnelle coordonné par l'IRESP visant à améliorer l'acceptabilité de la vaccination contre les HPV
  - Une des interventions visait à évaluer l'efficacité de trois composantes interventionnelles dont une action de vaccination en milieu scolaire sur le taux de couverture vaccinale des adolescents (filles et garçons) de 11-14 ans.

- Au regard des CV HPV en 2022, loin de l'objectif de 80% en 2030
- Au vu des résultats des expérimentations et du benchmark international montrant que la vaccination en milieu scolaire et gratuite était une des interventions les plus efficaces pour augmenter la couverture vaccinale,
- Décision de généralisation de cette vaccination en milieu scolaire, annoncée par le Président de la République en février 2023 la pour une mise en œuvre dès la rentrée scolaire 2023-2024.

	CV fille 1 dose À 15 ans (%)	CV fille 2 doses À 16 ans (%)	CV garçon 1 dose (%)
2018	29,4	27,9	
2019	34,9	32,7	
2020	40,7	37,4	
2021	45,8		6

Source: SNDS-DCIR, Santé publique France, 31 /12/2021

## Préparation Mars – Septembre 2023

- Collaboration avec la DGESCO: réunions de travail dès mars 2023
- Mise en place d'un comité de pilotage national DGS-DGESCO, à partir de mai 2023, associant les agences sanitaires (INCa, SpF, Ansm), la Cnam, des représentants des académies et des rectorats, un représentant des ARS.
- Information des PS libéraux: Médecins, sage-femmes, infirmiers, pharmaciens
- Information des conseils départementaux (centres de vaccination)
- Courrier du DGS au Laboratoire MSD pour sécuriser des stocks de vaccins

# Les grandes lignes de la campagne (1)

- Instruction conjointe aux ARS/Rectorats du Ministère chargé de l'Éducation nationale et du Ministère en charge de la santé. Objectif de 20 à 30% d'élèves vaccinés
- La campagne de vaccination concerne les élèves des classes de 5<sup>ème</sup> dans les collèges publics et privés sous contrat volontaires
- Elle est pilotée au niveau régional par les Agences régionales de santé en lien avec les Rectorats
- La vaccination sur le mode volontaire est gratuite pour les élèves (vaccin remboursé à 100% par l'AMO)
- Autorisation parentale des 2 parents obligatoire, Carnet de vaccination obligatoire le jour de la séance de vaccination
- Le schéma vaccinal comporte 2 doses de vaccin à au moins 5 mois d'intervalle. La première dose était prévue en novembre-décembre 2023 et la seconde en mai-juin 2024.

## Les grandes lignes de la campagne (2)

- La vaccination est menée par les équipes mobiles des centres de vaccination qui se déplacent dans les collèges avec possibilité de recours à des vacations de PS libéraux (prises en charge par l'AM). Responsable de l'équipe de vaccination : médecin
- Appui du personnel de l'éducation nationale : remise des autorisations, aide au planning, préparation des lieux de vaccination, surveillance post- vaccinale
- Suivi
  - Nombre d'élèves vaccinés et le nombre d'autorisations parentales reçues
  - En l'absence d'intégration des données de remboursement dans le SNDS, mise en place d'un monitoring spécifique via un transfert de données de remboursement : CNAM- SpF
- Pharmacovigilance:Une surveillance renforcée avec bilans réguliers de surveillance (Ansm)
  - Des consignes de surveillance post-vaccinale pendant 15 mn (flyer à destination des PS), qui ont été renforcées en novembre 2023 suite à un EIG survenu en PDL

## Les grandes lignes de la campagne (3)

- Une lettre signée par les 2 Ministres a été envoyée en juin 2023 aux parents d'élèves de 6<sup>ème</sup> pour les informer du début de la campagne à la rentrée 2023-2024 pour les élèves de 5<sup>ème</sup>
- Un kit d'information contenant une lettre d'information, un flyer sur la vaccination HPV et les autorisations parentales remis aux élèves à la rentrée de 5<sup>ème</sup> par voie papier
- Une campagne de communication nationale pilotée par l'INCa accompagne le dispositif
- Mise à disposition d'une boîte à outils pour le personnel de l'éducation nationale pour les séances de sensibilisation et de promotion de la campagne

# Bilan qualitatif de la campagne 2023-2024

- **Une organisation efficace et un investissement fort des parties prenantes dans des délais contraints**
  - Mise en place d'une campagne de vaccination à l'échelle nationale en un temps limité, première vaccination en octobre 2023 (soit 7 mois après l'annonce du Président de la République)
  - Très bonne collaboration interministérielle entre la DGESCO et la DGS, en région entre Rectorats et ARS
  - Pilotage national : toutes les ARS estiment que l'instruction et les Q/R fournis ont répondu totalement ou partiellement à leurs interrogations
  - Très forte implication des parties prenantes : agences nationales (INCa, Ansm, SpF) et de l'assurance maladie
- **Des améliorations nécessaires**
  - **Information des parents et des élèves dès la 6<sup>ème</sup>**, augmenter, voire systématiser les séances d'information et d'éducation sur la vaccination auprès des élèves, Valoriser l'utilisation de la ressource e.bug (les taux de vaccination sont meilleurs dans les collèges qui déclarent l'utiliser)
  - **Contraintes organisationnelles** : Difficultés à recruter des médecins, difficultés en l'absence de carnet de santé, contraintes lourdes d'organisation pour 2 doses de vaccins sur une année scolaire, un monitoring impliquant une double saisie de données individuelles consommatrice de temps
  - Faible implication des collèges d'enseignement privé

# Evolution apportées en 2024-2025

- **Desserrer le calendrier**
  - Proposer une modalité de campagne de vaccination sur 2 années scolaires : 1 dose en 5<sup>ème</sup> , 1 dose en 4<sup>ème</sup> (la 2<sup>ème</sup> dose peut être administrée de 5 mois à 13 mois après la 1<sup>ère</sup> dose)
- **Elargir les équipes de vaccination**
  - Intégrer les sage-femmes comme responsable médical
  - Intégration plus importante des personnels infirmiers de l'éducation nationale pour le suivi post-vaccinal
- **Augmenter la participation des collèges/centres d'accueil**
  - Actions, en lien avec l'Education nationale, pour améliorer la participation des établissements privés sous contrat
  - Intégration des ESMS scolarisant en 2024-2025
- **Simplifier le recueil du consentement des parents**
  - Généralisation de la dématérialisation du processus de l'autorisation parentale avec possibilité de transmettre des formulaires papier à certains parents
- **Diminuer l'oubli du carnet de santé**
  - Rappel systématique la veille par le CV et l'EN

## Perspectives 2025-2026

- Intégration de la vaccination contre les méningocoques ACWY
- Harmoniser le calendrier des vaccinations dans toutes les régions avec planification des séances de vaccination en deuxième partie de l'année (janvier-juin), le premier trimestre étant dévolu aux séances d'information et de sensibilisation des élèves
- Finalité: inscrire durablement la vaccination au collège, avec des temps dédiés et bien définis dans l'année pour chaque collège



**MINISTÈRE  
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,  
DES SOLIDARITÉS  
ET DES FAMILLES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction générale de la santé**

Remerciements à l'ensemble des intervenants  
sur la campagne au collège, tant au niveau local  
que national.